

RAPPORT SEMESTRIEL 2006
CARBONE LORRAINE
Partenaire de l'Innovation



Sommaire

1

PANORAMA GENERAL DU GROUPE

Message du Président	5
Panorama des activités	6
Résultats	9
Perspectives	11

2

COMPTES CONSOLIDES

Périmètre de consolidation	12
Bilan consolidé	16
Variation des capitaux propres	18
Compte de résultat consolidé	19
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20

3

ANNEXE

21

4

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

48

Message du Président

Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire,

Avec des résultats à nouveau en forte progression, le premier semestre 2006 illustre l'essor qu'a pris votre Groupe dans son ambitieux projet : devenir une société à la croissance pérenne et rentable. La croissance du chiffre d'affaires atteint 11 % à changes constants et le résultat opérationnel est en hausse de 32 %.

Ces performances sont le fruit du modèle stratégique de Carbone Lorraine, qui repose sur quatre capteurs de croissance.

Un développement proactif en Asie. Cette zone constitue aujourd'hui le champ d'expansion géographique du Groupe. C'est un élément important de notre stratégie internationale de présence mondiale équilibrée. Pour cela, nous y avons densifié notre réseau d'ateliers de proximité et nous achevons la construction de notre unité de production de blocs de graphite de Chongqing, qui sera opérationnelle dès la fin du premier trimestre 2007. Cette usine représente un élément-clé dans la poursuite de notre implantation en Asie : la combinaison de coûts de production avantageux et d'une réactivité renforcée par notre présence au cœur de la zone visée fourniront au Groupe un avantage concurrentiel essentiel pour la pénétration de nouveaux marchés.

Un positionnement sur des marchés porteurs. En accord avec sa démarche exigeante pour l'environnement, Carbone Lorraine apporte sa contribution aux problématiques énergétiques nouvelles. Avec une offre dédiée aux énergies renouvelables (solaire, éoliennes) et une gamme de composants et de systèmes destinés à optimiser l'efficacité énergétique, le Groupe répond aux préoccupations actuelles de ses clients et se positionne sur une tendance porteuse.

Une innovation continue, dédiée à nos clients. Chez Carbone Lorraine, l'innovation est au cœur de notre culture. Cette capacité d'innovation est illustrée par l'avenir prometteur du projet CL Clad®, une nouvelle technologie brevetée permettant de fabriquer des réacteurs en acier plaqué tantale qui répondent aux besoins toujours plus exigeants de la chimie et de la pharmacie. Alors que la production de ces réacteurs débutera en octobre 2006 dans notre nouvel atelier de Pagny-sur-Moselle, des premières commandes significatives ont déjà été enregistrées.

Des acquisitions ciblées visant à accélérer notre croissance organique. Pour être encore plus performante, notre croissance interne gagne à être renforcée par des opérations de croissance externe : des acquisitions ciblées dont les synergies avec le réseau industriel et commercial du Groupe élargissent notre couverture d'applications finales et dont la rentabilité vient améliorer nos performances. C'est dans cette optique que nous avons acquis en février dernier Graphite Engineering & Sales, une société américaine spécialisée dans l'usinage de précision de pièces en graphite. La même démarche s'applique à Kapp, une société française que nous venons d'acquérir et dont les technologies doivent nous permettre d'élargir notre gamme d'échangeurs tubulaires en graphite et métaux nobles vers les échangeurs anticorrosion à plaques.

De bonnes perspectives pour l'année 2006. Ce premier semestre 2006 s'avère donc très satisfaisant alors qu'il n'intègre pas encore les fruits de nos grands projets en cours. L'activité devrait rester très élevée au second semestre, avec toutefois un taux de croissance moins important du fait des importantes livraisons réalisées au deuxième semestre 2005.

L'année 2006 s'annonce comme une nouvelle bonne année pour notre Groupe, porté par ses équipes, tourné vers ses actionnaires et mobilisé sur de grands projets de développement.

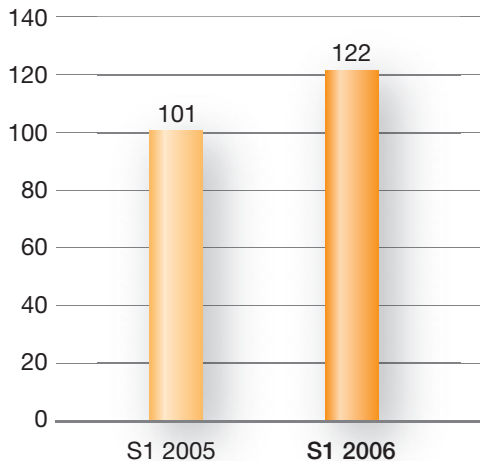


Claude Cocozza

Panorama des activités

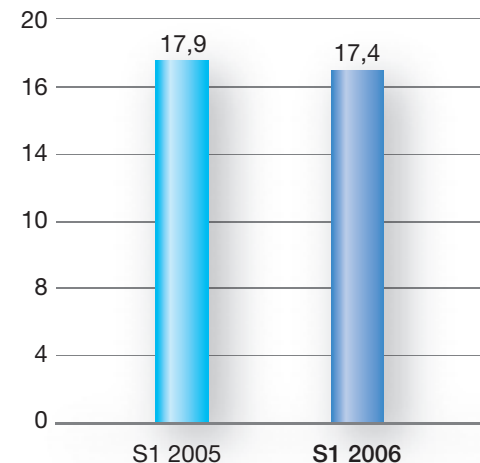
Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)



Marge opérationnelle*

(en %)



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires avant répartition des frais centraux.

Systèmes et Matériaux Avancés

L'activité **Systèmes et Matériaux Avancés** a réalisé un chiffre d'affaires de 122 millions d'euros, en hausse de 21 % à changes courants par rapport au premier semestre 2005. Ces chiffres intègrent l'acquisition début février 2006 de la société américaine Graphite Engineering & Sales à hauteur de 7 millions d'euros. A périmètre et changes constants, le chiffre d'affaires a progressé de plus de 11 %.

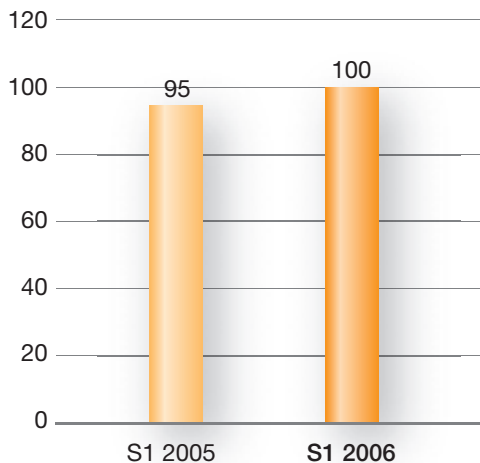
Les Applications à Hautes Températures ont bénéficié de la vigueur du marché électronique. Sur le marché du freinage, les ventes sont également en nette progression, aussi bien dans les applications aéronautiques et ferroviaires que deux-roues. Les ventes d'équipements anticorrosion destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie sont en forte hausse, notamment en Asie, qu'il s'agisse des métaux nobles ou d'équipements en graphite.

La marge opérationnelle des Systèmes et Matériaux Avancés est supérieure à 17 % et le résultat opérationnel progresse de 18 % pour atteindre 21,4 millions d'euros.

Les ventes et les résultats bénéficient de l'augmentation de capacité réalisée l'an dernier dans l'usine de blocs de graphite de Pennsylvanie. Une nouvelle augmentation de capacité est prévue à la fin du premier trimestre 2007 avec la mise en service de la première tranche de l'usine chinoise.

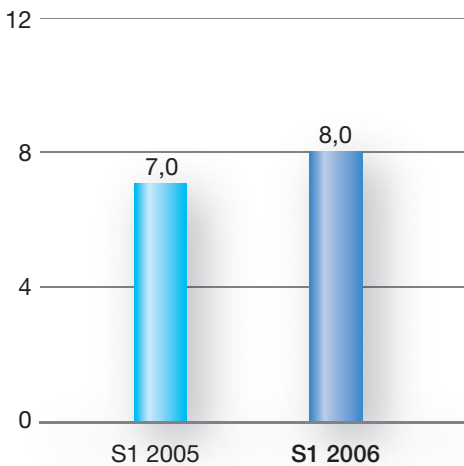
Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)



Marge opérationnelle*

(en %)



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires avant répartition des frais centraux.

Applications Electriques

Le chiffre d'affaires des **Applications Electriques** s'établit à 100 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2005 de 5 % à changes courants et de 2 % à périmètre et changes constants.

Les ventes de balais et porte-balais pour moteurs industriels et de traction progressent sur l'ensemble des zones grâce aux marchés du ferroviaire, de l'aéronautique et de l'énergie éolienne.

L'activité à destination du marché automobile continue à décroître compte tenu notamment des difficultés persistantes des constructeurs automobiles nord-américains.

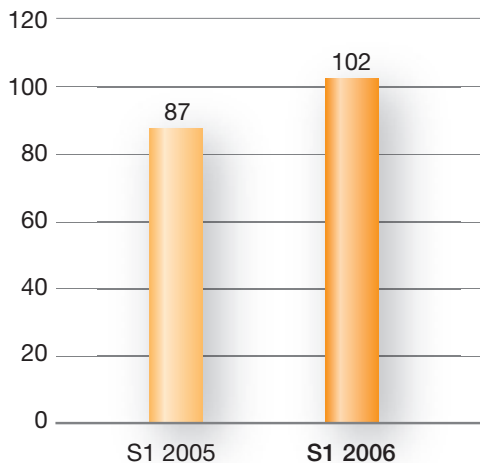
La marge opérationnelle gagne 1 point par rapport au premier semestre 2005, pour s'établir à 8 %. Le résultat opérationnel progresse de 18 % à 7,9 millions d'euros.

L'usine nord-américaine de production de balais pour moteurs auxiliaires automobiles va être progressivement fermée d'ici fin 2008. Cette fermeture est rendue nécessaire pour adapter les coûts de production au contexte concurrentiel de l'industrie automobile en Amérique du Nord. La plupart des productions actuelles de Farmville (Virginie) devraient être transférées vers d'autres sites plus compétitifs du Groupe situés en Asie et en Europe.

Panorama des activités

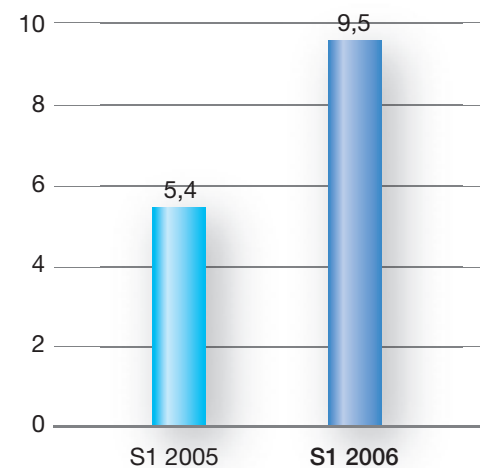
Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)



Marge opérationnelle*

(en %)



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires avant répartition des frais centraux.

Protection Electrique

En **Protection Electrique**, le chiffre d'affaires à fin juin 2005 s'élève à 102 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2005 de 17 % à changes courants et de 14 % à périmètre et changes constants.

Les ventes sont en forte progression sur l'ensemble des zones géographiques, que ce soit pour les fusibles à usages généraux ou les fusibles de protection des semi-conducteurs de puissance. Les ventes de produits complémentaires des fusibles, tels que les interrupteurs de forte puissance, les équipements d'alimentation ou de protection des métros et des tramways ou les refroidisseurs pour les semi-conducteurs de puissance sont également en hausse sensible.

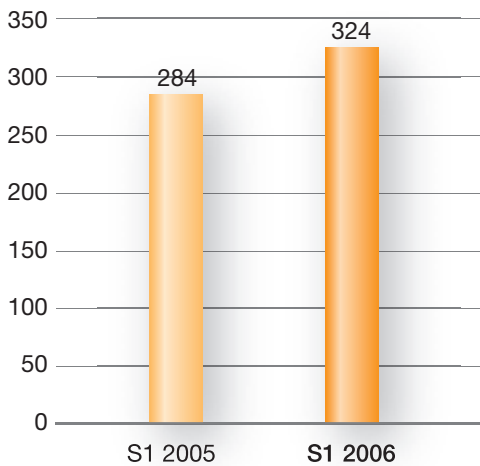
La forte croissance des ventes en Europe témoigne de la reprise de parts de marché perdues pendant la restructuration industrielle réalisée en 2004 et 2005. En Amérique du Nord, la progression est liée au contexte économique local porteur, au lancement de nouveaux produits et à des gains de parts de marché. En Asie, la forte progression des ventes résulte du démarrage rapide de l'atelier ouvert en Chine l'an passé et d'une conjoncture économique porteuse au Japon.

La croissance des ventes et les restructurations réalisées ces dernières années en Europe se traduisent par une hausse importante du résultat opérationnel, qui fait plus que doubler par rapport au premier semestre 2005 pour atteindre 9,7 millions d'euros. La marge opérationnelle s'établit à 9,5 % contre 5,4 % au 1^{er} semestre 2005.

Résultats

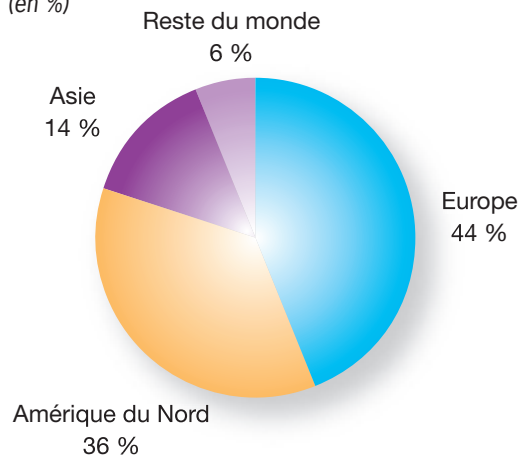
Chiffre d'affaires consolidé

(en millions d'euros)



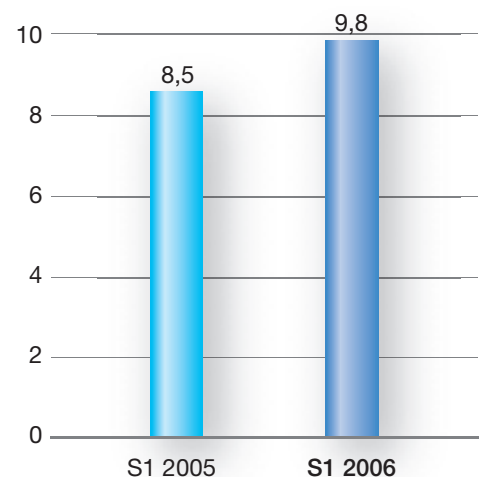
Répartition du chiffre d'affaires S1 2006

(en %)



Marge opérationnelle*

(en %)



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires avant répartition des frais centraux.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2006 s'élève à 324 millions d'euros. Il progresse de 14 % en valeur historique. A changes constants, mais en incorporant les ventes de Graphite Engineering & Sales, société américaine acquise début février, la hausse du chiffre d'affaires est de 11 %. La croissance organique des ventes, c'est-à-dire à périmètre et changes constants, reste forte à 9 %.

Répartition du chiffre d'affaires S1 2006

Le premier semestre a été marqué par une très forte croissance des ventes en Asie (+ 43 %), la progression étant sensible dans toutes les activités. La croissance des ventes en Europe et en Amérique du Nord a été également soutenue avec des hausses respectives de 4 % et 7 %. Les ventes dans les autres régions du monde sont en recul de 5 %, du fait essentiellement du Brésil. En effet, la forte appréciation de la monnaie brésilienne a ralenti les exportations de produits manufacturés, ce qui s'est répercuté sur les ventes de la société brésilienne.

Marge opérationnelle

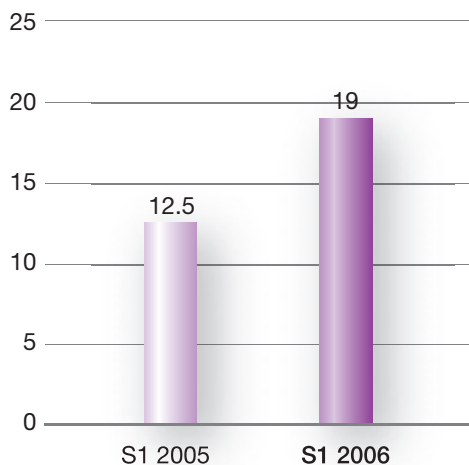
Le résultat opérationnel s'élève à 31,8 millions d'euros, soit une progression de 32 % par rapport à l'an passé. Il bénéficie des volumes favorables et du redressement significatif des résultats de la Protection Electrique. La marge opérationnelle atteint 9,8 % contre 8,5 % au premier semestre 2005.

NB : Données relatives aux activités poursuivies.

Résultats

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)



Résultat net part du Groupe

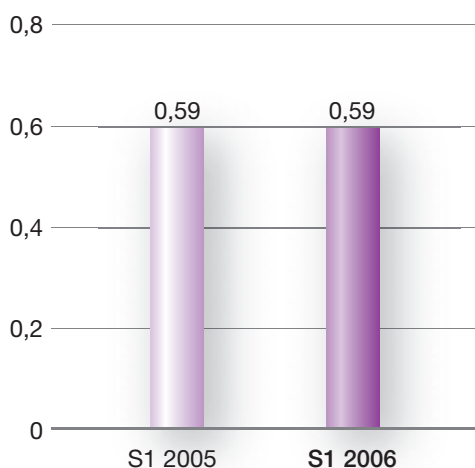
Les frais financiers augmentent de 0,9 million d'euros à 4,3 millions d'euros du fait de la hausse des taux d'intérêts et de l'endettement.

Bien que le résultat avant impôts soit en nette progression, les impôts diminuent de 0,3 million d'euros à 7,5 millions d'euros du fait d'un remboursement d'impôt courant en Amérique du Nord et d'une réduction des impôts différés liée à l'évolution des taux de change. Le taux d'imposition du Groupe est de 27 %, et il serait de 34 % sans tenir compte de ces éléments spécifiques.

Le résultat net des activités poursuivies progresse de 55 % pour atteindre 20 millions d'euros, contre 12,9 millions d'euros au premier semestre 2005.

Après un impact négatif de 1 million d'euros sur les éléments cédés et les activités interrompues correspondant à des charges résiduelles temporaires sur les usines françaises des Aimants, le résultat net part du Groupe s'établit à 19 millions d'euros contre 12,5 millions d'euros en 2005. Le résultat net par action est en hausse de 51 % à 1,37 euro.

Endettement net / Fonds propres



Endettement net / Fonds propres

Les activités opérationnelles ont généré au premier semestre 2006 un flux de trésorerie après financement du besoin en fonds de roulement et des impôts de 15,5 millions d'euros contre 14,7 millions d'euros au premier semestre 2005. L'augmentation du besoin en fonds de roulement suit celle des ventes, à l'exception des stocks qui ont été augmentés afin de gagner de nouveaux marchés.

Les investissements s'élèvent à 34,5 millions d'euros du fait de l'acquisition de Graphite Engineering & Sales et des dépenses liées aux grands projets de croissance en cours de mise en œuvre. Ce sont ces dépenses spécifiques qui expliquent que les activités opérationnelles et d'investissement aient consommé 19 millions d'euros de cash durant le semestre.

Ces dépenses d'investissements et le versement du dividende au 1^{er} semestre sont les principaux facteurs de l'augmentation de l'endettement à 175,7 millions d'euros contre 150,3 millions d'euros à fin décembre 2005. L'évolution de l'endettement a été atténuée de 6,7 millions d'euros par l'impact favorable des parités monétaires.

A fin juin 2006, le ratio d'endettement sur fonds propres s'établit à 0,59 contre 0,51 à fin décembre 2005 et 0,59 à fin juin 2005.

Perspectives

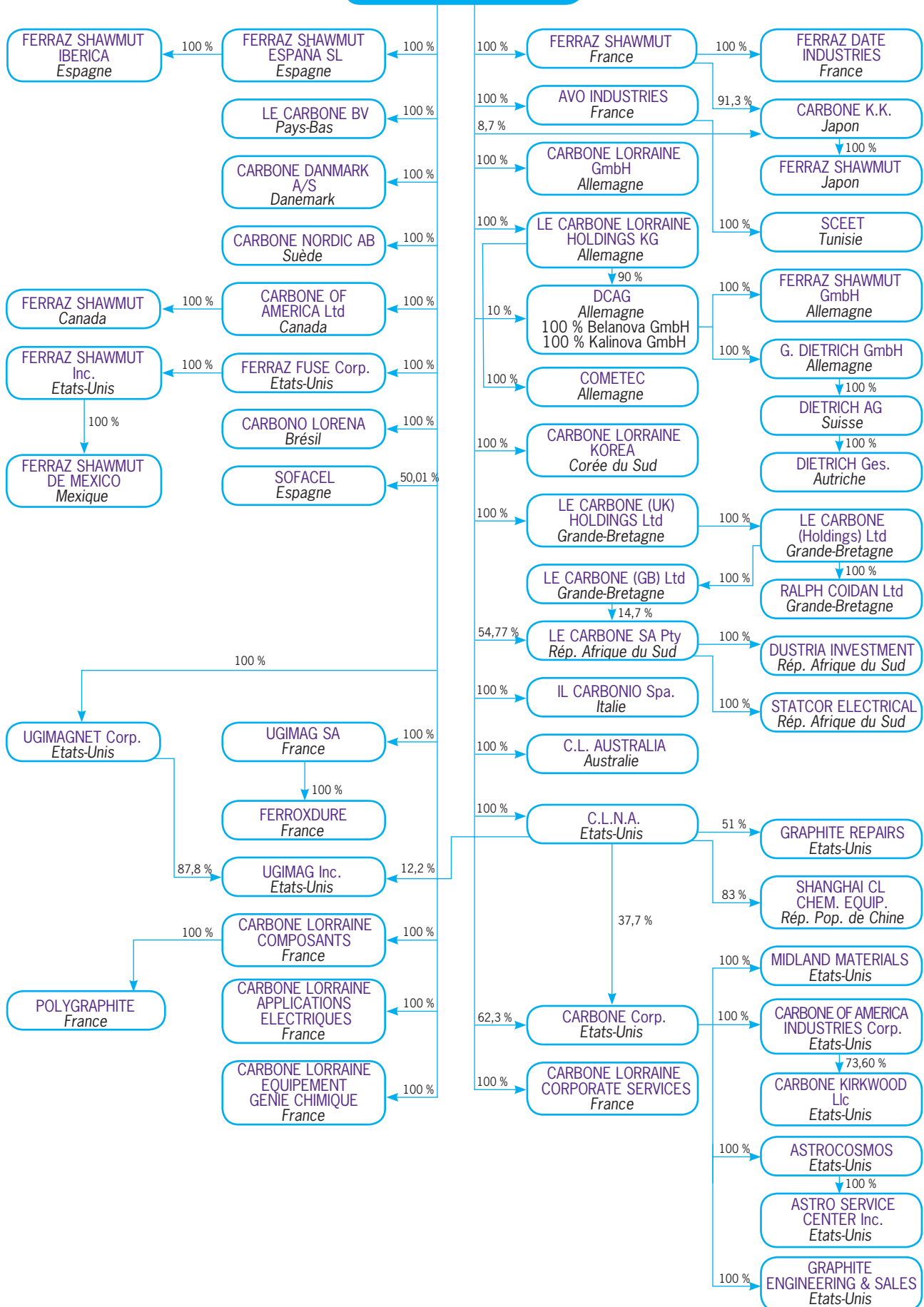
Sauf dégradation des conditions économiques, la croissance annuelle devrait rester soutenue. Le rythme de croissance sera toutefois moins élevé au second semestre, en particulier en Asie, du fait de contrats importants livrés sur cette zone au deuxième semestre 2005 en équipements anticorrosion et en freinage.

Le Groupe poursuivra au second semestre la mise en œuvre des grands projets de croissance en cours. L'atelier de production de CL Clad®, le nouveau matériau breveté pour la fabrication d'équipements anticorrosion, entrera en service en octobre, comme prévu. La construction de l'unité de fabrication de blocs de graphite isostatique en Chine se poursuit. Par ailleurs, le Groupe continuera à déployer les plans d'action visant à améliorer la rentabilité des activités pénalisées par le marché automobile nord-américain.

Au total, 2006 devrait être une nouvelle bonne année pour Carbone Lorraine aussi bien en chiffre d'affaires qu'en résultats.

Périmètre de consolidation au 30 juin 2006

LE CARBONE-LORRAINE SA



Liste des sociétés consolidées

	Méthode de consolidation (IG = Intégration Globale)	% de contrôle Groupe	% d'intérêt Groupe
1. Le Carbone-Lorraine SA (France)	IG	100	100
2. Carbone Lorraine Applications Electriques (France)	IG	100	100
3. Carbone Lorraine Composants (France)	IG	100	100
4. Carbone Lorraine Equipements Génie Chimique (France)	IG	100	100
5. Carbone Lorraine Corporate Services (France)	IG	100	100
6. AVO SA (France)	IG	100	100
SCEET (Tunisie)	IG	100	100
7. Ferraz Shawmut SA (France)	IG	100	100
Ferraz Date Industries	IG	100	100
8. Ugimag SA (France)	IG	100	100
9. Ferroxdure (France)	IG	100	100
10. Polygraphite (France)	IG	100	100
11. Carbone Lorraine Holdings KG (Allemagne)	IG	100	100
- Deutsche Carbone AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Ferraz Shawmut GmbH (ex-Berg)	IG	100	100
- Cometec			
12. Carbone Danmark A/S	IG	100	100
13. G. Dietrich GmbH (Allemagne)	IG	100	100
14. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
15. Dietrich Ges. (Autriche)	IG	100	100
16. Carbone Lorraine GmbH (Allemagne)	IG	100	100
17. Sofacel (Espagne)	IG	50	50
18. Ferraz Shawmut España	IG	100	100
Ferraz Shawmut Iberica	IG	100	100
19. Le Carbone (UK) Holdings Ltd (Grande-Bretagne)	IG	100	100
- Le Carbone (GB) Ltd	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- Ralph Coidan Ltd	IG	100	100
20. Il Carbonio Spa. (Italie)	IG	100	100
21. Le Carbone-Lorraine BV (Pays-Bas)	IG	100	100
22. Carbone Nordic AB (Suède)	IG	100	100
23. Carbone of America (LCL) Ltd (Canada)	IG	100	100
24. Ferraz Shawmut Canada	IG	100	100

Liste des sociétés consolidées (suite)

	Méthode de consolidation (IG = Intégration Globale)	% de contrôle Groupe	% d'intérêt Groupe
25. Carbone Lorraine North America (Etats-Unis)	IG	100	100
- Graphite Repairs	IG	51	51
- Carbone Corp.	IG	100	100
- Carbone of America Industries Corp.	IG	100	100
- Carbone Kirkwood Llc	IG	73,6	73,6
- Astrocosmos Metallurgical Inc.	IG	100	100
- Astro Service Center Inc.	IG	100	100
- Midland Materials	IG	100	100
- Graphite Engineering and Sales	IG	100	100
26. Ferraz Fuse Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut de Mexico (Mexique)	IG	100	100
27. Ugimagnet Corp. (Etats-Unis)	IG	100	100
- Ugimag Inc. (Etats-Unis)	IG	100	100
28. Le Carbone-Lorraine Australia	IG	100	100
29. Le Carbone KK (Japon)	IG	100	100
30. Ferraz Shawmut Japan	IG	100	100
28. Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	83	83
31. Le Carbone (Afrique du Sud) PTY Ltd (RSA)	IG	69,5	69,5
- Statcor Electrical	IG	69,5	69,5
- Dustria Investment	IG	69,5	69,5
32. Carbone Lorena (Brésil)	IG	100	100
33. Carbone Lorraine Korea	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

Evolution du périmètre de consolidation au cours des deux dernières années

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2005 et 2006 sont les suivantes :

- au cours de l'exercice 2005, la société Carbone Lorraine Composants a absorbé la société Astrad (commercialisation de freins) acquise au 1^{er} trimestre 2005 ;
- au cours de l'exercice 2006, le Groupe a acquis la société américaine Graphite Engineering and Sales le 1^{er} février 2006.

L'établissement de comptes pro forma ne se justifie pas compte tenu du caractère non significatif de ces croissances externes.

Activité Aimants cédée

La cession de l'activité Aimants, présentée dans les comptes consolidés de l'exercice 2005, est intervenue au 27 février 2006.

Au 31 décembre 2005 et au 30 juin 2006, le bilan présente les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ou de leur arrêt sur une ligne spécifique.

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2005 sont présentés pro forma à titre de comparaison (voir le détail en note 3).

Bilan consolidé

ACTIF

En millions d'euros	Notes	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
ACTIF NON COURANT				
Immobilisations incorporelles				
Goodwill	4	177,6	182,1	179,0
Autres immobilisations incorporelles		4,0	4,3	4,3
Immobilisations corporelles				
Terrains		29,4	30,5	34,2
Constructions		24,3	23,9	28,0
Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles	6	67,0	70,7	76,1
Immobilisations en cours		22,1	14,3	10,1
Actifs financiers non courants				
Participations	7	27,6	21,6	14,8
Dérivés non courants	14	0,9		0,5
Autres actifs financiers	3/13	29,4	24,5	23,9
Actifs non courants d'impôts				
Actifs d'impôts différés	19	28,6	29,8	23,8
Actifs d'impôts exigibles non courants		0,9	1,9	1,7
Total actif non courant		411,8	403,6	396,4
ACTIF COURANT				
Stocks	8	129,6	122,8	132,0
Clients et comptes rattachés	9	131,0	114,8	131,3
Autres créances d'exploitation		29,3	18,4	21,8
Actifs d'impôts exigibles courants		2,1	2,9	3,1
Autres actifs financiers courants	3	5,0		
Actifs financiers courants	13	2,8	2,5	0,6
Dérivés courants	14	3,2	0,9	0,8
Actifs financiers de trading	13	3,7	0,6	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	14,1	35,7	23,1
Actifs détenus en vue de leur cession/arrêt	3	1,2	26,0	
Total actif courant		322,0	324,6	314,5
Total actif		733,8	728,2	710,9

PASSIF

En millions d'euros	Notes	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
CAPITAUX PROPRES				
Capital	10	27,9	27,7	27,6
Réserves		273,6	253,2	252,1
Résultat net de l'exercice		19,0	22,1	12,5
Ecart de conversion		(28,9)	(14,3)	(19,9)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine		291,6	288,7	272,3
Intérêts minoritaires		4,9	5,9	5,8
Total capitaux propres		296,5	294,6	278,1
PASSIF NON COURANT				
Provisions non courantes	11	46,8	43,9	44,8
Avantages du personnel	12	46,1	46,7	53,0
Passifs d'impôts différés	19	6,8	6,4	5,7
Emprunt à long et moyen terme	13	156,9	177,1	169,3
Dérivés non courants	14	4,5	2,8	1,0
Total passif non courant		261,1	276,9	273,8
PASSIF COURANT				
Fournisseurs et comptes rattachés		64,1	60,9	69,1
Autres passifs d'exploitation		55,6	43,1	47,4
Provisions courantes	11	1,7	5,2	11,3
Passifs d'impôts exigibles courants		3,5	3,9	3,7
Passifs divers		7,0	9,2	6,5
Autres passifs financiers courants	13	2,0	3,0	2,6
Dérivés courants	14	1,6	0,2	0,4
Comptes courants financiers	13	2,3	1,4	2,6
Concours bancaires courants	13	35,1	7,6	15,4
Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession/arrêt	3	3,3	22,2	
Total passif courant		176,2	156,7	159,0
Total passif et capitaux propres		733,8	728,2	710,9

Variation des capitaux propres

En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine				Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Ecart de conversion			
Solde au 31 décembre 2004	27,5	239,5	19,4	(37,4)	249,0	5,7	254,7
Effet des changements de méthode		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Situation nette retraitée au 31 décembre 2004	27,5	239,4	19,4	(37,4)	248,9	5,7	254,6
Résultat N-1		19,4	(19,4)				
Dividendes versés		(7,6)			(7,6)	(0,5)	(8,1)
Augmentation de capital	0,1	1,5			1,6		1,6
Actions autodétenues		(0,9)			(0,9)		(0,9)
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,4			0,4		0,4
Ecart de conversion et divers		(0,1)		17,5	17,4	0,3	17,7
Résultat			12,5		12,5	0,3	12,8
Solde au 30 juin 2005	27,6	252,1	12,5	(19,9)	272,3	5,8	278,1
Dividendes versés						(0,1)	(0,1)
Augmentation de capital	0,1	0,3			0,4		0,4
Actions autodétenues		(0,3)			(0,3)		(0,3)
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,4			0,4		0,4
Ecart de conversion et divers		0,7		5,6	6,3	0,1	6,4
Résultat			9,6		9,6	0,1	9,7
Solde au 31 décembre 2005	27,7	253,2	22,1	(14,3)	288,7	5,9	294,6
Résultat N-1		22,1	(22,1)				
Dividendes versés		(9,7)			(9,7)	(0,5)	(10,2)
Augmentation de capital	0,2	2,5			2,7		2,7
Actions autodétenues		0,2			0,2		0,2
Augmentation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,9			0,9		0,9
Ecart de conversion et divers		4,4		(14,6)	(10,2)	(0,4)	(10,6)
Résultat			19,0		19,0	(0,1)	18,9
Solde au 30 juin 2006	27,9	273,6	19,0	(28,9)	291,6	4,9	296,5

En 2005, les mouvements principaux sont les suivants :

- augmentation de capital provenant de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 85 775 actions pour 2,0 millions d'euros ;
- diminution de 34 182 actions propres détenues pour 1,2 million d'euros ;
- application des normes IAS 32 et 39 au 1^{er} janvier 2005 pour (0,1) million d'euros ;
- augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,8 million d'euros.

En 2006, les mouvements principaux sont les suivants :

- augmentation de capital provenant de :
 - l'émission de 44 494 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 1,5 million d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime d'émission 1,4 million d'euros) ;
 - l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 48 259 actions pour 1,2 million d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime d'émission 1,1 million d'euros) ;
- réinscription de 5 035 actions pour 0,2 million d'euros correspondant à la réduction du nombre d'actions propres détenues ;
- augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,9 million d'euros.

Compte de résultat consolidé

Compte tenu de la cession de l'activité Aimants (note 3), le compte de résultat de décembre 2005 a été présenté conformément à la norme IFRS 5, en distinguant dans une rubrique spécifique le résultat des activités destinées à être cédées ou arrêtées. Le compte de résultat de juin 2005 a été présenté pro forma à titre de comparaison.

En millions d'euros	Notes	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005 Pro forma
ACTIVITES POURSUIVIES				
Chiffre d'affaires consolidé	16	324,4	583,4	283,7
Coûts des produits vendus		(224,3)	(407,1)	(197,4)
Marge brute totale		100,1	176,3	86,3
Charges commerciales		(32,6)	(59,7)	(28,5)
Frais administratifs centraux et de recherche		(32,2)	(54,8)	(29,1)
Autres charges et provisions d'exploitation		(0,9)	(1,1)	(0,6)
Éléments financiers du résultat opérationnel		(1,0)	(1,5)	(0,6)
Résultat opérationnel courant		33,4	59,2	27,5
Charges et produits non courants	15	(1,6)	(5,7)	(3,4)
Résultat opérationnel	16/18	31,8	53,5	24,1
Coût du financement		(4,3)	(7,1)	(3,3)
Autres charges et produits financiers				(0,1)
Résultat financier		(4,3)	(7,1)	(3,4)
Résultat courant avant impôt		27,5	46,4	20,7
Impôts courants et différés	19	(7,5)	(11,1)	(7,8)
Résultat net des activités poursuivies		20,0	35,3	12,9
ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES OU ARRETEES				
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	3	(1,1)	(12,8)	(0,1)
Résultat net		18,9	22,5	12,8
Attribuable à :				
- Actionnaires de Carbone Lorraine		19,0	22,1	12,5
- Intérêts minoritaires		(0,1)	0,4	0,3
RESULTAT NET PAR ACTION				
Résultat de base par action (euros)		1,37	1,60	0,91
Résultat dilué par action (euros)		1,32	1,53	0,87
RESULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES				
Résultat de base par action (euros)		1,45	2,53	0,92
Résultat dilué par action (euros)		1,39	2,43	0,88

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Compte tenu de la cession de l'activité Aimants (note 3), le tableau de flux de trésorerie 2005 a été présenté conformément à la norme IFRS 5, en distinguant dans une rubrique spécifique la variation de trésorerie des activités destinées à être cédées ou arrêtées. Le tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2005 a été présenté pro forma à titre de comparaison.

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005 Pro forma
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat avant impôts	27,5	46,4	20,7
Amortissements	12,1	21,1	10,7
Dotations (reprises) de provisions	(0,4)	(1,9)	(1,2)
Résultat financier	4,3	7,1	3,4
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,0	(0,6)	0,0
Autres	(1,5)	(2,3)	0,4
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	42,0	69,8	34,0
Variation du besoin en fonds de roulement	(20,9)	(8,3)	(14,4)
Impôts sur le résultat payés	(5,6)	(8,7)	(4,9)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	15,5	52,8	14,7
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Immobilisations incorporelles	(0,1)	(0,4)	(0,2)
Immobilisations corporelles	(14,5)	(24,1)	(8,1)
Actifs financiers	(6,1)	(28,5)	(23,0)
Variations de périmètre	(13,0)	(1,1)	(1,1)
Cessions ou réduction d'immobilisations	(0,8)	3,0	1,0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(34,5)	(51,1)	(31,4)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement	(19,0)	1,7	(16,7)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital reçue	2,9	0,6	0,6
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(10,2)	(8,2)	(8,1)
Intérêts payés	(4,0)	(6,3)	(2,9)
Variation de l'endettement (note 13)	(11,5)	38,1	27,3
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(22,8)	24,2	16,9
Variation de trésorerie des activités destinées à être cédées ou arrêtées	(3,3)	(4,6)	(2,8)
Variation de trésorerie	(45,1)	21,3	(2,6)
Trésorerie à l'ouverture	28,7	10,3	10,3
Trésorerie à la clôture (note 13)	(17,3)	28,7	9,5
Incidence des variations monétaires	0,9	2,9	(1,8)
Variation de trésorerie	(45,1)	21,3	(2,6)

Annexe

Note 1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, disponibles sur l'adresse Internet www.carbonelorraine.com

Note 2 Principes et méthodes

Les méthodes comptables retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants ; elles sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2005.

Les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2006 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers semestriels.

A. Périmètre et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la société mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

B. Présentation des états financiers

Le Groupe présente ses états financiers semestriels résumés selon les principes contenus dans la norme IAS 34.

B1. Compte de résultat

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le coût des activités commerciales ou administratives, le coût de recherche et développement.

B2. Bilan

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3. Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4. Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Le résultat des activités destinées à être cédées est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et les flux de trésorerie des activités destinées à être cédées sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

C. Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste "Ecart de conversion" dans les capitaux propres et comprennent :

- l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion". Concernant le traitement des écarts de conversion à la date de transition, se reporter au paragraphe C ci-dessus.

E. Couverture

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1. Couverture de change

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La partie inefficace (valeur temps) est enregistrée en résultat opérationnel ;
- les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2. Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;
- la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable) ;
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F. Immobilisations incorporelles

Les normes applicables sont IAS 38 “Immobilisations incorporelles”, IAS 36 “Dépréciations d’actifs” et IFRS 3 “Regroupement d’entreprises”.

Conformément à la norme IAS 38 “Immobilisations incorporelles”, seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les goodwill.

F1. Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d’un regroupement d’entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l’acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d’acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill.

Les goodwill sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe sont au nombre de quatre :

- Applications Electriques ;
- Protection Electrique ;
- Hautes Températures et Freins haute énergie ;
- Equipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 “Regroupement d’entreprises”, les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l’objet d’un test de perte de valeur dès l’apparition d’indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du Plan Stratégique de l’UGT considérée ;
- déterminer une valeur d’utilité par une méthode comparable à toute valorisation d’entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital –WACC) du secteur ;
- comparer cette valeur d’utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s’il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d’utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d’exploitation sur une durée de cinq ans et d’une valeur terminale. Le taux d’actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note 6).

En termes de variation du chiffre d’affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de goodwill constatées sont irréversibles.

F2. Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d’utilisation, avec un maximum de cinq ans.

F3. Frais de développement

Selon la norme IAS 38 “Immobilisations incorporelles”, les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- l’intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l’entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l’exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l’actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d’utilité, laquelle n’excède généralement pas trois ans.

G. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 “Immobilisations corporelles”, seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d’acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- constructions : 20 à 50 ans ;
- agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H. Contrats de location

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple et les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

Le Groupe a fixé un seuil en fonction de sa taille et de l'activité de ses entités. Le retraitement des contrats de location-financement figurant dans le bilan sera effectué pour tous les biens dont la valeur d'origine est supérieure à 1 million d'euros.

I. Perte de valeur des actifs corporels et incorporels

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe Carbone Lorraine.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des "comparables" et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J. Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et par la norme IAS 32 "Instruments financiers : informations à fournir et présentation".

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transition, les dépôts de garantie versés afférents aux instruments dérivés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). A titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégré période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

K. Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L. Actifs financiers non courants

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur juste valeur.

En cas de perte durable de valeur, une perte est constatée si la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, celle-ci étant déterminée en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme, et est comptabilisée en résultat.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées. Leur inclusion dans le périmètre de consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- **capitaux propres** : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;

- **endettement** : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- **ventes externes** : le chiffre d'affaires de la société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires Groupe de l'année précédente ;
- **résultat net** : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

M. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains et qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

N. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

O. Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

P. Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- tables de mortalité,
- dates de départ à la retraite,
- taux de progression des salaires et de rotation du personnel,
- taux de rendement des actifs de couverture,
- taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit),
- et des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du "corridor" pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor et la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture. Conformément à la norme IAS 19, ils sont indiqués en annexe.

P1. Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et des paiements.

Au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits (le “coût net périodique relatif aux avantages du personnel”) est le montant total net des éléments suivants :

- coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice) ;
- coût financier (aussi appelé “effet de l'actualisation”) ;
- rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme) ;
- écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice ;
- coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice ;
- pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

P2. Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

Q. Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la Société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses de réorganisation et de restructuration.

R. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

S. Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé, séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

T. Information sectorielle

Conformément aux exigences de la norme IAS 14 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en termes de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire. Le Groupe est actuellement organisé en trois activités opérationnelles :

- **Systèmes et Matériaux Avancés** : applications du graphite pour process industriels à hautes températures, équipements anticorrosion et freinage à haute énergie ;
- **Applications Electriques** : balais et contacts électriques glissants pour moteurs industriels, automobiles et électroménagers et diagnostic des dysfonctionnements dans les moteurs électriques industriels et automobiles au niveau du contact entre les balais et le collecteur ;
- **Protection Electrique** : fusibles et porte-fusibles utilisés pour la protection des équipements industriels et des semi-conducteurs de puissance, protégeant les personnes et les équipements.

Le Groupe représente son secteur secondaire en cinq secteurs géographiques : la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord, l'Asie et le reste du monde.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers consolidés.

U. Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

V. Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice, avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

W. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêté des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Note 3 Actifs destinés à être cédés ou arrêtés

La cession de l'activité Aimants, en cours au 31 décembre 2005, a été finalisée le 27 février 2006.

Le prix de cession net de 10 millions d'euros est comptabilisé à hauteur de 5 millions d'euros en autres actifs financiers courants pour la partie exigible au closing, et de 5 millions d'euros en autres actifs financiers non courants pour la partie relative au crédit vendeur à échéance de trois ans.

Le montant dû au closing n'ayant pas été réglé dans le cadre de la cession de son activité Aimants, Carbone Lorraine a engagé à l'encontre de l'acquéreur, la société Farinia, une procédure en paiement du prix. En réponse, l'acquéreur a introduit une procédure à l'encontre de Carbone Lorraine pour contester sa demande de

paiement. Le Groupe considère que la société Farinia tente, sans raison objective et de manière abusive, de renégocier le prix convenu. Sur la base des éléments disponibles à l'arrêt des comptes intermédiaires, et en l'absence du jugement attendu au second semestre 2006, la créance sur la société Farinia n'a pas été dépréciée au 30 Juin 2006.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées a été présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. Sur l'année 2005, ce résultat correspond à l'activité Aimants avant cession. En 2006, il inclut les charges résiduelles des activités temporairement maintenues, mais étroitement liées à la cession des Aimants et destinées à être arrêtées.

Le résultat des activités destinées à être cédées ou arrêtées est présenté à part dans le compte de résultat du Groupe et comprend :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005 Pro forma
Le résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées	(0,9)	(0,8)	(0,1)
La perte de valeur nette liée aux actifs et passifs destinés à être cédés	(0,2)	(12,0)	-
Total	(1,1)	(12,8)	(0,1)

Le résultat net des activités arrêtées au 30 juin 2006 comprend 1 million d'euros de chiffre d'affaires et 1,9 million d'euros de charges d'exploitation.

La perte de valeur a été ajustée au 30 juin 2006 suite à la finalisation de la cession.

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs destinés à être cédés ou arrêtés sont présentés sur une ligne distincte du bilan du Groupe. Sur l'année 2005, cette ligne correspond à l'activité Aimants avant cession. En 2006, la rubrique inclut les actifs et passifs des activités temporairement maintenues, mais étroitement liées à la cession et destinées à être arrêtées.

Les actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou arrêtées sont présentés à part dans le bilan du Groupe et comprennent :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005
Actifs destinés à être cédés		23,2
Actifs destinés à être arrêtés	1,2	2,8
Actifs détenus en vue de leur cession/arrêt	1,2	26,0
Passifs destinés à être cédés	0,3	15,2
Passifs destinés à être arrêtés	3,0	7,0
Passifs associés aux actifs en vue de leur cession/arrêt	3,3	22,2

Au 30 juin 2006, les actifs destinés à être arrêtés incluent des actifs courants à hauteur de 1,2 million d'euros et les passifs destinés à être arrêtés comprennent des provisions à hauteur de 1,7 million d'euros, des avantages du personnel pour 0,3 million d'euros, des passifs courants pour 1,0 million d'euros.

Note 4 Goodwill

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	182,1	164,4	164,4
Acquisitions	4,7		
Cessions			
Ecarts de conversion	(9,2)	17,7	14,6
Valeur nette comptable fin de période	177,6	182,1	179,0
Valeur brute fin de période	177,6	182,1	179,0
Cumul pertes de valeur fin de période	0,0	0,0	0,0

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	Jun 2006	Mouvements 1 ^{er} semestre 2006			Décembre 2005
	Valeur nette	Acquisition	Perte de valeur	Ecarts de conversion	Valeur nette
Equipements anticorrosion	60,4			(3,8)	64,2
Hautes Températures et Freins haute énergie	28,2	4,7		(1,2)	24,7
Applications Electriques	30,1			(0,6)	30,7
Protection Electrique	58,9			(3,6)	62,5
Total	177,6	4,7		(9,2)	182,1

La société américaine Graphite Engineering & Sales a été acquise au 1^{er} février 2006. Un goodwill de 5,7 millions de dollars (4,7 millions d'euros) a été constaté. La détermination des justes valeurs sera finalisée au plus tard dans les 12 mois suivant l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3.

Note 5 Test de perte de valeur des actifs

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture de l'exercice 2005.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les principales hypothèses clés retenues étaient les suivantes :

- flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2006 et projections pour les 4 exercices suivants ;
- taux d'actualisation après impôt de 8 % ;
- taux de croissance à l'infini de 1 % pour la détermination de la valeur terminale ;
- un taux d'impôt normatif de 34 %.

Aucune perte de valeur n'a été identifiée à l'issue des tests.

Les résultats du 1^{er} semestre ne remettent pas en question les hypothèses retenues à la clôture de l'exercice 2005 et aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Note 6 Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Valeur brute	419,1	399,7	472,2
Cumul des amortissements	(276,3)	(260,3)	(323,8)
Valeur nette comptable	142,8	139,4	148,4
Cumul des pertes de valeur			

En millions d'euros	Terrains	Constructions	Matériels, installations techniques et autres immobilisations	Encours	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2004	33,6	27,5	75,7	6,9	143,7
Acquisitions		0,3	4,9	4,2	9,4
Mises hors-service et sorties	(0,2)	(0,1)	(0,5)		(0,8)
Amortissements		(1,3)	(9,5)		(10,8)
Ecart de conversion	0,8	1,9	4,3	0,3	7,3
Autres mouvements		(0,3)	1,2	(1,3)	(0,4)
Valeur nette comptable au 30 juin 2005	34,2	28,0	76,1	10,1	148,4
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	30,5	23,9	70,7	14,3	139,4
Acquisitions		0,2	5,5	5,8	11,5
Mises hors-service et sorties			(0,6)		(0,6)
Amortissements		(1,0)	(9,5)		(10,5)
Ecart de conversion	(0,2)	(1,4)	(2,8)	(0,6)	(5,0)
Autres mouvements	(0,9)	0,1	0,5	2,6	2,3
Variation de périmètre		2,5	3,2		5,7
Valeur nette comptable au 30 juin 2006	29,4	24,3	67,0	22,1	142,8

Note 7 Titres de participation

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent une valeur brute comptable	40,4	34,4	24,9
Sous déduction des pertes de valeur	(12,8)	(12,8)	(10,1)
Soit une valeur nette comptable	27,6	21,6	14,8
Autres participations			
Total	27,6	21,6	14,8

L'augmentation des titres de participation sur le semestre correspond essentiellement aux investissements réalisés par le Groupe en Chine.

Les principales participations sont les suivantes :

Raison sociale	% détenu	Valeur brute (en millions d'euros)	Valeur nette comptable (en millions d'euros)
CL Mauritius	100	15,3	15,3
Carbone Lorraine India Private Ltd	100	8,4	6,1
Carbone Lorraine Sanayi Urünleri A.S (Turquie)	100	5,0	1,0
Carbone Lorraine Argentina SA (Argentine)	100	3,7	0,8
Carbono Lorena de Mexico S.A.	100	2,2	0,6
Carbone Lorraine Holding (Singapour)	100	1,1	0,1
Nortroll (Norvège)	34	0,8	0,5
Clisa (Mexique)	49	0,7	0,7
Carbone Lorraine Grèce	100	0,6	0,6
Carbone Lorraine Madras Private Ltd	100	0,5	0,5
Ferraz Electric Protection Hinode (Chine)	70	0,3	0,3
Carbone-Lorraine Chile (Chili)	100	0,2	0,2
Carbone-Lorraine Shanghai (Chine)	100	0,2	0,2
GMI Metallics (Etats-Unis)	25	0,2	0,2
Carbone Lorraine de Colombia S.A.	80	0,1	0,1
Le Carbone Materials KK	49	0,1	0,1
Autres participations		1,0	0,3
Total		40,4	27,6

Au 30 juin 2006, le chiffre d'affaires et le bénéfice net cumulés sur la base des comptes sociaux (non encore audités) de ces sociétés sont respectivement d'environ 15,8 millions d'euros et 0,6 million d'euros (17,4 millions d'euros et 0,8 million d'euros à fin juin 2005). Leur incidence sur les comptes consolidés n'est pas significative : le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de ces sociétés représenterait environ 7,7 millions d'euros soit 2,4 % du chiffre d'affaires consolidé total après élimination des flux internes.

Note 8 Stocks

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Matières premières et autres approvisionnements	61,0	57,7	52,8
Produits en cours de production	39,8	36,7	44,6
Produits finis	39,9	39,3	45,3
Valeur comptable des stocks	140,7	133,7	142,7
Pertes de valeur	(11,1)	(10,9)	(10,7)
Valeur nette comptable des stocks	129,6	122,8	132,0

Au cours du semestre, les stocks nets ont augmenté de 6,8 millions d'euros dont (3,8) millions d'euros sont dus à des effets de change. A périmètre et taux de change constants, les stocks sont en hausse de 10,6 millions d'euros (+ 9 %).

Note 9 Clients et comptes rattachés

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Créances clients brutes	137,8	124,2	139,2
Pertes de valeur	(6,8)	(9,4)	(7,9)
Clients et comptes rattachés nets	131,0	114,8	131,3

Note 10 Composition du capital

En nombre d'actions (sauf mention contraire)	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2006	13 841 352
Augmentation de capital (en millions d'euros)	2,7
Nombre d'actions au 30 juin 2006	13 934 105
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	92 753
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,00
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	29 147

L'augmentation de capital réalisée en 2006 provient de la levée d'options de souscription accordées aux salariés (48 259 actions) et de l'augmentation de capital réservée aux salariés avec émission de 44 494 actions.

Le nombre de droits de vote est de 13 904 958 après déduction des 29 147 titres autodétenus par la Société au 30 juin 2006.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et au personnel et restant à lever sont au nombre de 497 118 en tenant compte des options annulées.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été accordé aux membres de l'organe de direction et au personnel sur l'exercice 2005 ; le nombre d'options d'attribution d'actions gratuites restant à exercer au 30 juin 2006 s'élève à 32 025.

Par ailleurs, aucune offre publique d'achat ou d'échange ni aucune garantie de cours n'a concerné les titres de l'émetteur au cours des trois dernières années. L'émetteur n'a en outre engagé aucune opération de ce type à l'égard d'autres sociétés pendant la même période.

Note 11 Provisions et passifs éventuels

En millions d'euros	Juin 2006		Décembre 2005		Juin 2005	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provision pour restructuration	0,1	0,7	0,1	0,9	0,1	7,0
Provision pour litiges	46,0	0,5	43,0	3,7	43,1	3,7
Autres provisions	0,7	0,5	0,8	0,6	1,6	0,6
Total	46,8	1,7	43,9	5,2	44,8	11,3

Au 30 juin 2006, les provisions pour litiges couvrent essentiellement l'intégralité de l'amende infligée au Groupe par l'administration européenne (43 millions d'euros) et les procès civils aux Etats-Unis (3,0 millions d'euros reclassés en provisions non courantes au 30 juin 2006). Concernant ces derniers, un accord transactionnel a été conclu en août 2004 pour 6 millions de dollars US (dont 3 millions versés en 2005). Cet accord transactionnel a été réduit

à 3,7 millions de dollars US en mai 2006 à la suite d'une action spécifique initiée par certains clients équipementiers automobile qui sont sortis de la procédure fédérale de procès civil et ont introduit une demande d'indemnisation spécifique. Le Groupe estime que cette action est sans fondement juridique.

Aucun passif éventuel significatif n'a été identifié au 30 juin 2006.

Note 12 Avantages du personnel

Les principaux plans de retraite du Groupe Carbone Lorraine constituent des régimes à prestations définies et sont situés au Royaume-Uni (27 % des engagements), aux Etats-Unis (26 % des engagements), en France (18 % des engagements) et en Allemagne (15 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués avec l'aide d'actuaire indépendants et en application de la norme IAS 19 au 31 décembre 2005. La charge au 30 juin 2006 a été calculée en projetant l'évaluation du 31 décembre 2005.

	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
2005				
France	4,10 %	4,25 %	2,00 %	2,00 %
Allemagne	4,10 %	Non applicable	2,50 %	2,00 %
Etats-Unis	5,50 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	5,00 %	6,75 %	3,30 %	2,80 %

Les engagements du Groupe se présentent ainsi au 30 juin 2006 :

En millions d'euros	France	Allemagne	Etats-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Dette actuarielle (engagement)	18,6	15,1	26,1	27,7	13,3	100,8
Valeur des actifs de couverture	(2,9)		(15,9)	(24,7)	(7,2)	(50,7)
Ecart actuariels non comptabilisés	(2,4)		(2,7)	2,0	(1,2)	(4,3)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	0,3					0,3
Montant net comptabilisé	13,6	15,1	7,5	5,0	4,9	46,1

Les engagements du Groupe se présentaient ainsi au 31 décembre 2005 :

En millions d'euros	France	Allemagne	Etats-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
Dette actuarielle (engagement)	18,2	17,7	26,2	27,1	13,8	103,0
Valeur des actifs de couverture	(2,8)		(15,4)	(24,1)	(7,1)	(49,4)
Ecarts actuariels non comptabilisés	(2,1)	(2,4)	(2,9)	2,0	(1,5)	(6,9)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)						
Montant net comptabilisé	13,3	15,3	7,9	5,0	5,2	46,7

La charge comptabilisée sur la période s'élève à 3,3 millions d'euros (3,4 à fin juin 2005).

Note 13 Endettement net

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Emprunts à long terme et moyen terme	156,9	177,1	169,3
Concours bancaires courants	35,1	7,6	15,4
Passifs financiers courants	2,0	3,0	2,6
Comptes courants financiers	2,3	1,4	2,6
Actifs financiers courants	(2,8)	(2,5)	(0,6)
Endettement brut total	193,5	186,6	189,3
Actifs financiers de trading	(3,7)	(0,6)	(1,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14,1)	(35,7)	(23,1)
Endettement net total	175,7	150,3	164,4

NB : + passif ; - actif.

La trésorerie nette se présente comme suit :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Concours bancaires courants	(35,1)	(7,6)	(15,4)
Actifs financiers de trading	3,7	0,6	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,1	35,7	23,1
Trésorerie nette	(17,3)	28,7	9,5

NB : - passif ; + actif.

L'endettement net s'établit à 175,7 millions d'euros contre 150,3 millions d'euros à fin décembre 2005.

Cette augmentation de 25,4 millions d'euros provient notamment du versement du dividende de 10,2 millions d'euros et des investissements (dont l'acquisition de Graphite Engineering & Sales) pour 34,5 millions d'euros. Elle tient compte également, pour 6,7 millions d'euros, de l'évolution favorable des parités monétaires, essentiellement due à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain depuis le 31 décembre 2005.

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Endettement net total	175,7	150,3	164,4
Endettement net/fonds propres	0,59	0,51	0,59

L'endettement net représente 59 % des fonds propres à fin juin 2006 contre 51 % à fin décembre 2005.

En décembre 2000, Carbone Lorraine avait mis en place un crédit de 300 MUSD, syndiqué auprès d'un pool bancaire international, pour refinancer sa dette. Ce crédit comportait deux tranches, l'une de 105 MUSD d'une maturité d'un an, prorogable en deux fois jusqu'à décembre 2003, l'autre de 195 MUSD d'une maturité de cinq ans.

La tranche de 105 MUSD a été remboursée par Carbone Lorraine en juin 2003, peu avant son échéance. Cette tranche a été refinancée par un placement privé de 85 MUSD auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 MUSD d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 MUSD d'une maturité finale de 12 ans.

Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Au titre de cet emprunt, Carbone Lorraine paie un taux d'intérêt fixe tous les six mois. Après l'achat de swaps, Carbone Lorraine reçoit ces intérêts d'une banque et paie en échange un taux variable plus une marge.

La tranche de 195 MUSD a été remboursée en janvier 2005 après la signature fin décembre 2004 d'un nouvel emprunt syndiqué de 220 MUSD d'une maturité de cinq ans.

Au 30 juin 2006, les crédits confirmés s'élevaient à 305 MUSD dont 112 MUSD non utilisés.

Emprunts confirmés au 30 juin 2006

En millions de dollars US	Taux	Montant	Utilisation au 30 juin 2006	Echéance
Crédit syndiqué	Variable	220	108	Décembre 2009
Placements privés américains tranche A	Fixe	65	65	Mai 2013
- dont		9,3	9,3	Mai 2007
		9,3	9,3	Mai 2008
		9,3	9,3	Mai 2009
		9,3	9,3	Mai 2010
		9,3	9,3	Mai 2011
		9,3	9,3	Mai 2012
		9,3	9,3	Mai 2013
Placements privés américains tranche B	Fixe	20	20	Mai 2015
- dont		4,0	4,0	Mai 2011
		4,0	4,0	Mai 2012
		4,0	4,0	Mai 2013
		4,0	4,0	Mai 2014
		4,0	4,0	Mai 2015
Total		305	193	

Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe. Le taux d'intérêt payé aux investisseurs des placements privés est fixe. Ce taux a été swappé à taux variable pour la durée des placements privés.

Covenants sur emprunts confirmés

Au titre de ses différents emprunts confirmés, Carbone Lorraine doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces

types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Carbone Lorraine à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Carbone Lorraine doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

En millions d'euros

Covenants financiers

(comptes consolidés)	Endettement net/EBITDA	Endettement net/fonds propres	EBITDA/intérêts nets
Covenants*	Le ratio doit être :	Le ratio doit être :	Le ratio doit être :
- placement privé américain	< 3,25	< 1,3	> 3
- crédit syndiqué		< 1,3	

Ratios constatés

30 juin 2006

- placement privé américain	1,99	0,62	11,40
- crédit syndiqué		0,62	

31 décembre 2005**

- placement privé américain	1,84	0,53	11,99
- crédit syndiqué		0,53	

* Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net ne tient pas compte des créances financières court terme. Par ailleurs, pour le seul calcul du ratio "endettement net/EBITDA", l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'EBITDA ou excédent brut d'exploitation est par convention l'EBITDA constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2.

** Compte tenu du passage aux normes IFRS, l'EBITDA et l'endettement net ont été recalculés sur une base pro forma aux normes françaises pour le calcul des covenants au 30 juin 2006.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2006.

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

Ventilation des emprunts à long et moyen terme y compris la part à court terme au 30 juin 2006

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	103,3	7,3	68,8	27,2
Emprunts en euro	51,1		51,1	
Emprunts en GBP	7,9		7,9	
Emprunts en CAD	0,2		0,2	
Total	162,5	7,3	128,1	27,2
Amortissement coût d'émission au TEG	(1,1)			
Valorisation dérivés taux	(4,5)			
Total	156,9	7,3	128,1	27,2

Sur les 128,1 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 101,7 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 30 juin 2006.

Structure de l'endettement net total au 30 juin 2006

En devises	%	En taux	%
Euro	35,4	Fixe	22
USD	62,1	Variable	78
Autres	2,5		

Politique de gestion du risque de taux

La politique de gestion du risque de taux du Groupe consiste uniquement en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux de financement.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 85 MUSD pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés. Dans ces swaps, la Société reçoit les intérêts dus aux investisseurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ du swap a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente au placement privé.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux pour une durée de trois ans d'un montant nominal global de

60 MUSD. Dans ces swaps, la Société payait un taux fixe de 2,565 % et recevait le Libor 3 mois USD.

Pour refinancer pour partie ces swaps échus, le Groupe a acheté, au mois d'octobre 2005, plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 50 MUSD. Ces swaps, qui ont une durée de trois ans, ont pris effet au mois de mai 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Le Carbone-Lorraine France).

En millions d'euros	Total	Dont échéance < 5 ans**	Dont échéance > 5 ans
Dette financière à taux variable*	162,6	135,4	27,2
Actifs / Passifs financiers	(13,1)	(13,1)	
Position nette avant gestion	175,7	148,5	27,2
Couverture à taux fixe	39,3	39,3	
Position nette après gestion	136,4	109,2	27,2

* Après swap de taux fixe à taux variable sur les placements privés américains et avant amortissement TEG.

** Après le 30 mai 2006, la couverture à taux fixe est passée de 60 MUSD à 50 MUSD.

A endettement et changes constants par rapport au 30 juin 2006, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 1,4 million d'euros environ.

Note 14 Instruments financiers dérivés

Les montants d'actifs et de passifs d'instruments financiers dérivés présentés au bilan sont les suivants :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Dérivés non courants actifs	0,9		0,5
Dérivés courants actifs	3,2	0,9	0,8
Dérivés non courants passifs	(4,5)	(2,8)	(1,0)
Dérivés courants passifs	(1,6)	(0,2)	(0,4)
Position nette	(2,0)	(2,1)	(0,1)

Les valeurs de marché ont été estimées pour la majorité des instruments financiers du Groupe sur la base des taux de marché à la clôture. Elles ont été calculées par le Groupe ou obtenues des contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été réalisés. Ces instruments sont adossés à des emprunts (taux) ou à des flux commerciaux certains ou quasi certains (change et matières premières).

	Jun 2006	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
En millions d'euros	Résultat sur couverture*	Montant nominal**	Montant nominal**	Montant nominal**
Produits de taux	(3,6)	106,2	165,3	119,9
Produits de change	0,5	13,9	26,7	16,2
Produits de matières premières	1,1	3,1	4,0	0
Total	(2,0)	123,2	196,0	136,1

* Y compris intérêts courus (pour les produits de taux).

** Sommes des positions nettes par monnaie étrangère (pour les produits de change).

Note 15 Autres charges et produits non courants

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Restructurations	(0,3)	(3,7)	(1,4)
Amende UE et procès civils aux Etats-Unis	(0,1)	(1,2)	(0,7)
Perte de valeur des titres de sociétés non consolidées		(0,9)	(0,9)
Dépréciation des actifs	(1,0)		
Programme de cessions d'immobilisations			0,2
Autres	(0,2)	0,1	(0,6)
Total	(1,6)	(5,7)	(3,4)

Au cours du 1^{er} semestre 2006, les charges et produits non courants s'établissent à (1,6) million d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- la perte de valeur constatée d'un terrain et d'un bâtiment qui ne sont plus utilisés en Allemagne pour (1,0) million d'euros,
- un complément de coûts de restructurations industrielles de (0,3) million d'euros.

En 2005, les charges et produits non courants s'établissaient à (5,7) millions d'euros et se décomposaient de la manière suivante :

- des coûts de restructurations industrielles pour (3,7) millions d'euros ;
- la finalisation d'une transaction dans le cadre des actions civiles aux Etats-Unis pour (1,0) million d'euros ;
- la constatation d'une perte de valeur sur les titres de la filiale mexicaine pour (0,9) million d'euros.

Au 30 juin 2005, les charges et produits non récurrents s'établissaient à (3,4) millions d'euros. Ils incluent pour l'essentiel :

- des coûts de restructurations industrielles de (1,4) million d'euros ;
- la finalisation d'une transaction dans le cadre des actions civiles aux Etats-Unis pour (0,6) million d'euros ;
- la constatation d'une perte de valeur sur les titres de la filiale mexicaine pour (0,9) million d'euros.

Note 16 Information sectorielle

En millions d'euros	Systèmes et Matériaux Avancés (SMA)		Applications Electriques (AE)		Protection Electrique (PE)		Total des activités poursuivies		
	Juin 2006	Juin 2005	Juin 2006	Juin 2005	Juin 2006	Juin 2005	Juin 2006	Juin 2005	
Chiffre d'affaires									
Ventes externes	122,5	101,3	99,6	95,2	102,3	87,2	324,4	283,7	
Répartition du chiffre d'affaires	37,8 %	35,7 %	30,7 %	33,5 %	31,5 %	30,8 %	100 %	100 %	
Résultat opérationnel									
Résultat opérationnel sectoriel	21,4	18,1	7,9	6,7	9,7	4,7	39,0	29,5	
Marge opérationnelle sectorielle*	17,4 %	17,9 %	8,0 %	7,0 %	9,5 %	5,4 %			
							Dépenses non allouées	(7,2)	(5,4)
							Résultat opérationnel des activités poursuivies	31,8	24,1
							Marge opérationnelle des activités poursuivies	9,8 %	8,5 %
							Résultat financier	(4,3)	(3,4)
							Impôts courants et différés	(7,5)	(7,8)
							Résultat net des activités poursuivies	20,0	12,9

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel/ventes externes sectorielles.

Les ventes inter-secteur réalisées par le secteur Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 2,2 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2006 (2,2 millions d'euros en 2005).

Evolution et répartition du chiffre d'affaires par zone géographique des ventes

En millions d'euros	Juin 2006	%	Juin 2005	%
France	45,6	14	46,5	16
Europe hors France	97,2	30	90,3	32
Amérique du Nord	117,7	36	97,7	35
Asie	45,4	14	31,5	11
Reste du monde	18,5	6	17,7	6
Total	324,4	100	283,7	100

Valeur comptable nette des actifs en fin de période par activité

En millions d'euros	SMA	AE	PE	Total	Opérations intragroupe éliminées	Total au 30 juin 2006
Immobilisations nettes (hors participations)	175,1	92,2	87,4	354,7		354,7
Valeur d'exploitation nette	56,2	35,5	37,9	129,6		129,6
Clients et acomptes reçus	54,7	44,4	56,2	155,3	(24,3)	131,0
Autres créances d'exploitation	21,3	6,4	6,0	33,7	(4,4)	29,3
Total des actifs sectoriels	307,3	178,5	187,5	673,3	(28,7)	644,6
Total des actifs non alloués						89,2
Total						733,8

Valeur comptable des passifs en fin de période par activité

En millions d'euros	SMA	AE	PE	Total	Opérations intragroupe éliminées	Total au 30 juin 2006
Fournisseurs et acomptes payés	33,9	22,3	32,2	88,4	(24,3)	64,1
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	36,8	14,5	15,7	67,0	(4,4)	62,6
Provisions non courantes et courantes	5,1	43,0	0,4	48,5		48,5
Avantages du personnel	16,5	21,2	8,4	46,1		46,1
Total des passifs sectoriels	92,3	101,0	56,7	250,0	(28,7)	221,3
Total des passifs non alloués						216,0
Total des passifs hors capitaux propres						437,3

Note 17 Charges de personnel et effectifs

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 105,5 millions d'euros au 30 juin 2006 contre 97,1 millions d'euros au 30 juin 2005, soit une hausse de 4,4 % à périmètre et changes constants.

L'effectif moyen est de 6 305 personnes au 30 juin 2006. Il était de 5 996 personnes au 30 juin 2005, soit une hausse de 5 %. A périmètre constant, l'effectif moyen augmente de 210 personnes.

Effectif moyen des sociétés consolidées par zone géographique

	Jun 2006	%	Jun 2005	%
France	1 729	27	1 764	29
Europe hors France (+ Tunisie)	1 671	27	1 633	27
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 228	35	2 030	34
Asie	230	4	158	3
Reste du monde	447	7	411	7
Total	6 305	100	5 996	100

Note 18 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	Jun 2006	Jun 2005 pro forma
Chiffre d'affaires produits	298,2	262,7
Chiffre d'affaires négoce	26,2	21,0
Chiffre d'affaires total	324,4	283,7
Autres revenus	3,3	1,4
Coûts des produits négoce	(18,1)	(7,6)
Coûts des matières premières	(73,6)	(70,3)
Charges sur autres revenus	(1,8)	(0,9)
Coûts de fabrication	(53,5)	(45,6)
Salaires	(106,4)	(97,7)
Intéressement et participation	(2,3)	(1,9)
Autres charges	(26,6)	(23,2)
Eléments financiers du résultat opérationnel et escomptes	(1,4)	(1,1)
Amortissements	(11,1)	(10,6)
Provisions	(0,1)	(0,6)
Pertes de valeur	(1,0)	(1,5)
Résultat opérationnel	31,8	24,1

Note 19 Impôts

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Impôts courants sur les bénéfices	(6,8)	(9,9)	(4,2)
Impôts différés d'exploitation	(0,7)	(1,2)	(3,6)
Total impôts	(7,5)	(11,1)	(7,8)

En France, les sociétés Le Carbone-Lorraine SA, Carbone Lorraine Applications Electriques, Carbone Lorraine Composants, Carbone Lorraine Equipements Génie Chimique, Carbone Lorraine Corporate Services, Ferraz Shawmut SA, Ugimag, Ferroxdure, Polygraphite et AVO sont intégrées fiscalement.

Il existe aussi :

- deux groupes d'intégration fiscale aux Etats-Unis dont l'un regroupant Carbone Lorraine North America et ses filiales ;
- trois groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- un groupe d'intégration fiscale au Japon regroupant Carbone KK et Ferraz Shawmut Japon.

Le taux d'impôt du Groupe s'établit à 27 % à fin juin 2006 du fait d'un remboursement d'impôt courant aux Etats-Unis et d'une réduction des impôts différés liée à l'évolution des taux de change. Le taux d'impôt du Groupe serait de 34 % sans tenir compte de ces éléments spécifiques.

Explication de la charge d'impôt

En millions d'euros	Jun 2006
Résultat net	19,0
Charges (produits) d'impôts	7,5
Résultat taxable	26,5
Taux d'impôt courant en France	34,4 %
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(9,1)
Différence taux d'impôt France/juridictions étrangères	0,5
Opérations imposées à taux réduit	
Différences permanentes	0,9
Effet de la limitation des impôts différés actifs	0,5
Autres	(0,3)
(Charge) produit d'impôt comptabilisé	(7,5)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Actifs d'impôts différés	28,6	29,8	23,8
Passifs d'impôts différés	(6,8)	(6,4)	(5,7)
Position nette	21,8	23,4	18,1

L'évolution des impôts différés au cours du 1^{er} semestre 2006 est détaillée ci-dessous :

En millions d'euros	Jun 2006	Autres	Résultat	Ecart de Conversion	Décembre 2005
Provisions pour avantages du personnel	7,3	1,6	(0,2)	(0,1)	6,0
Provisions pour restructuration	0,5		(0,9)		1,4
Amortissement des immobilisations	(14,4)	(0,7)	(0,6)	1,0	(14,1)
Provisions réglementées	(3,1)	0,1	0,7		(3,9)
Incidence des déficits	21,5	(0,6)	1,7	(0,4)	20,8
Pertes de valeur	2,1	(0,9)	(4,1)		7,1
Autres	7,9	(0,2)	2,7	(0,7)	6,1
Impôts différés au bilan – position nette	21,8	(0,7)	(0,7)	(0,2)	23,4

NB : - passif ; + actif.

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Note 20 Dividendes

Au titre de l'exercice 2005, un dividende de 0,70 euro par action, soit un montant global de 9,7 millions d'euros, a été payé en mai 2006 aux actionnaires (0,55 euro au titre de l'exercice 2004).

Note 21 Contrats de location

Contrats de location - financement

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs :

En millions d'euros	Jun 2006	Jun 2005
Constructions	0,7	0,8

Les investissements financés concernent la location de locaux industriels en France à Poitiers et Airvault. Les loyers payés sont fixes, sans clause de rachat et avec une échéance finale en juillet 2014.

Contrats de location simple en tant que preneur

Echéancier des paiements minimaux

En millions d'euros	Total au 30 juin 2006	à 1 an	à plus d'1 an	Dont à 5 ans ou plus
Paiements minimaux	15,0	2,7	12,3	4,4

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes. Les engagements de loyer les plus importants concernent deux sites aux Etats-Unis pour un montant global de 10,9 millions d'euros et des durées respectives de 6 ans et 13 ans.

Note 22 Information relative aux parties liées

Le Carbone-Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par Le Carbone-Lorraine SA.

La société Le Carbone-Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 87 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 34 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

Relations avec les sociétés non consolidées

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 8,2 millions d'euros en juin 2006 (6,2 millions d'euros en juin 2005).

Au 30 juin 2006, les management fees et les frais administratifs facturés par le Groupe aux sociétés non consolidées (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,2 million d'euros (0,2 million d'euros au 30 juin 2005).

Au 30 juin 2006, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 4,8 millions d'euros et les passifs d'exploitation à 0,2 million d'euros.

Au 30 juin 2006, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Le Carbone-Lorraine SA s'élèvent à 0,7 million d'euros (0,5 million d'euros en juin 2005).

Rémunérations des principaux dirigeants (Comité Directeur dont le PDG) :

En millions d'euros	Jun 2006	Jun 2005
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	0,8	0,8
Charges comptabilisées au titre du régime de retraite surcomplémentaire*	0,3	0,2
Autres avantages à long terme	0,0	0,0
Total	1,1	1,0

* Les membres du Comité Directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite surcomplémentaire. Ce régime garantit un niveau de surcomplément de retraite de 15 % de la rémunération de référence (salaire de base des trois dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 %), sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite. Le niveau de retraite est plafonné à 55 % de cette rémunération de référence.

Les membres du Comité Directeur ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Comité Directeur (y compris le PDG) les "Paiements fondés sur des actions" suivants :

- stock-options : aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au Comité Directeur (y compris le PDG) en 2004, en 2005 et au premier semestre 2006,
- actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Comité Directeur (y compris le PDG) ci-dessous.

	Plan 2005 tranche 1	Total
Date du Conseil d'Administration	30 juin 2005	
Nombre total d'actions attribuées	11 475	11 475
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2007	
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2009	

Note 23 Engagements hors bilan

Engagements financiers et passifs

En millions d'euros	Jun 2006	Décembre 2005	Jun 2005
Engagements reçus			
Avals et cautions	0,6	0,2	0,1
Autres engagements reçus	1,7	1,7	1,1
Total	2,3	1,9	1,2
Engagements donnés			
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,1	0,3	0,3
Cautions et garanties de marché	8,1	9,9	15,3
Garanties de paiement sur acquisition			
Autres garanties	45,6	45,4	47,1
Autres engagements donnés	0,1	0,1	1,1
Total	53,9	55,7	63,8

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important ("Autres garanties"), d'un montant de 45,6 millions d'euros, inclut une garantie de 24,5 millions d'euros (43 millions d'euros à l'origine) émise au bénéfice de la Commission européenne, résultant de l'amende infligée par cette Commission et pour laquelle le Groupe est en procédure d'appel devant le Tribunal de Première Instance des Communautés européennes. Cette garantie a permis au Groupe de surseoir au paiement de l'amende pendant la durée de la procédure. Ce poste inclut également une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du cash pooling européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à un an s'élèvent à 21,6 millions d'euros et incluent la garantie liée au cash pooling de 16 millions d'euros restant en vigueur tant que les accords de cash pooling existent. Les "garanties de marché" sont généralement inférieures à un an, mises à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas trois ans. La garantie de 24,5 millions d'euros pour la Commission européenne a une échéance en décembre 2006. Cette échéance

est éventuellement prorogable avec l'accord des banques garantes en fonction de la date de décision du Tribunal.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan sans approbation de la Direction Financière du Groupe et, le cas échéant, du Président-Directeur Général ou du Conseil d'Administration. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à deux ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

A la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Clause de réserve de propriété

Néant.

Note 24 Événements postérieurs à la clôture

Carbone Lorraine a annoncé début septembre la fermeture d'un site industriel à Farmville en Virginie. Ce site est spécialisé dans la production de balais pour moteurs auxiliaires automobiles. Cette fermeture est rendue nécessaire pour adapter les coûts de production au contexte concurrentiel de l'industrie automobile en Amérique du Nord. La plupart des productions actuelles de Farmville devraient être transférées vers d'autres sites du Groupe plus compétitifs en Asie et en Europe. La fermeture du site de Farmville devrait être finalisée d'ici deux ans.

Note 25 Arrêté des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe établis à la date du 30 juin 2006 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa séance du 12 septembre 2006.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Carbone Lorraine SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre

procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 12 septembre 2006

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Jean-Paul Vellutini
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 12 septembre 2006

Deloitte & Associés

Alain Penanguer
Associé



Immeuble La Fayette
2 place des Vosges
92400 Courbevoie La Défense